

JOURNAL DE LA HAYE.

TABLEAU DE L'ABONNEMENT.
 La Haye. Provinces.
 Par an 26 fl. 30 fl.
 six mois 14 » 16 »
 trois mois 7 » 8 »

TABLEAU DES INSERTIONS.
 Les premières lignes 1 fl. 50, timbre
 par ligne et 19 cts. par ligne en sus.

BUREAU DE LA RÉDACTION,
 à La Haye, Lager Nieuwstraat,
 derrière de Prinsengracht (Noordzijde)
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES
ARRIVAGES,
 Chez M. Van Weelden, libraire,
 Spui, à La Haye.
 Les lettres et paquets doivent être
 envoyés à la direction francs de port.

LA HAYE 7 Janvier.

Par décret du 4 de ce mois, le Roi a autorisé le conseiller d'état gouverneur de la province de Frise, à convoquer les États Provinciaux pour une séance extraordinaire, du 16 au 20 de ce mois courant, dans laquelle ils auront à s'occuper de l'élection d'un membre de la Seconde Chambre des États Généraux en remplacement de M. Tromp, décédé. Les États Provinciaux auront à présenter en même temps une liste de candidats pour la place de conseiller à la cour provinciale de Frise, place qui, par la mort de M. Tromp, est également devenue vacante.

Le ministre des finances, M. J. J. van Leeuwen, a été nommé commandant du vaisseau de transport royal de Hollande, M. J. L. van Hasselt, lieutenant de marine de première classe.

On croit que le brick le *Courier* est destiné au service des Indes-Orientales et la corvette l'*Ajas*, et le brick le *Meermijn* à celui des Indes-Occidentales. (Journal d'Amsterdam.)

On écrit de Delft, 5 janvier:
 Le prince d'Orange, protecteur de l'Académie royale de cette ville, a donné hier, dans une des salles de l'Académie, un dîner somptueux à MM. les professeurs. LL. EE. les ministres de l'intérieur et des colonies, plusieurs généraux et officiers supérieurs y ont assisté, ainsi que MM. les bourgmestres et échevins, les officiers supérieurs de la garde communale et le commandant militaire de la ville de Delft.

À 7 heures du soir, S. A. R. s'est rendue dans une autre partie de l'Académie où a commencé un grand bal auquel étaient invités MM. les étudiants et les professeurs de cette ville.

Les registres de l'état civil constatent qu'il y a eu pendant

à La Haye,
 1289 naissances dont 1289 garçons et 1217 filles, ce qui fait 78 de plus que l'année dernière. Il y a eu 1727 décès, dont 865 du sexe masculin et 862 du sexe féminin; dans ce nombre ne sont pas compris 145 enfants morts-nés. L'année précédente le nombre des décès s'était élevé à 1854; il y a donc une diminution de 127 pour l'année 1844.
 549 mariages; 42 de plus que l'année précédente, et 1 divorce.

à Rotterdam,
 3141 naissances dont 1805 du sexe masc. et 1536 du sexe fem.
 2846 décès dont 556 hommes, 730 femmes et 1360 enfants;
 650 mariages et 6 divorces.

à Gouda,
 603 naissances dont 289 garçons et 314 filles; 584 décès, dont 291 du sexe masculin et 293 du sexe féminin, et 112 mariages.

à Utrecht,
 1476 naissances dont 855 garçons et 621 filles; 1403 décès, dont 689 du sexe masculin et 714 du sexe féminin, et 426 mariages.

Dans la commune de Staphorah, il y a eu 144 naissances, 97 décès et 37 mariages.

à Hoorn, il y a eu 318 naissances, 201 décès et 61 mariages.

à Harlem,
 949 naissances, dont 507 garçons et 442 filles, 686 décès, dont 360 du sexe masculin et 326 du sexe féminin; 211 mariages et 2 divorces.

à Zaandam,
 388 naissances, dont 208 garçons et 180 filles, 416 décès, dont 220 du sexe masculin et 196 du sexe féminin, et 99 mariages.

Les nouvelles pour l'an à venir sur l'état de nos rivières, sont des plus rassurantes. La glace diminue sensiblement et la baisse des eaux continue.

REVUE GÉNÉRALE

du Commerce d'Amsterdam en 1844.

(Suite. — Voir notre n° d'avant-hier.)

Grains. — Bien que les spéculations en grains en général aient été peu considérables, le prix du froment s'est constamment maintenu à la hauteur de celui de l'année précédente, et les affaires dans cette denrée étaient assez animées, bien qu'elles se soient bornées à la consommation intérieure. Au mois de septembre le prix des grains, surtout des grains polonais, fléchit de 39 à 40 florins par suite de la grande quantité importée et plus encore par le grand empressement de vendre de la part des détenteurs. Plus tard les prix se relevèrent quelque peu, mais ce ne fut que pour une courte durée, car de nouvelles importations, qui eurent lieu vers la fin de l'année et des ventes considérables qui se firent en grains avariés, ont de nouveau fait fléchir les prix, et la forte gelée a amené une stagnation complète.

Les affaires en grains polonais étaient très-étendues, bien que l'exportation ait été limitée et se soit bornée à l'Angleterre, à la France et au Brabant. La qualité du froment indigène n'a pas répondu à l'attente du cultivateur, car une grande partie même du froment zélandais (le meilleur du pays) ne saurait être employé par les boulangers. Le commerce en seigle comprenant presque exclusivement la consommation intérieure, a été fort animé, mais il n'est fait peu d'affaires en spéculation ni pour l'expédition à l'étranger.

Les prix du seigle ont été fort bien soutenus au commencement de l'année, parce que la provision de l'année précédente était peu considérable, mais de fortes ventes, qui se sont opérées plus tard, ont occasionné une baisse de fl. 30 par last, plus tard les prix se sont améliorés de 10 à 12 florins.

Le commerce de l'orge s'est borné à l'orge pilé, les importations de l'étranger ont été peu considérables et les prix n'ont éprouvé que bien peu de fluctuations. Le marché a également été fort insignifiant en ce qui touche la vente de l'avoine; car les quelques opérations qui se sont traitées étaient pour la consommation intérieure. Le peu qui a été expédié, aux mois de juin et de novembre, hors du pays, était pour l'Angleterre, et il n'y a point eu d'importations de l'étranger; les prix n'ont éprouvé presque aucune variation.

La provision au 31 décembre passé, comparativement aux deux années précédentes, a été comme suit:

	1844.	1843.	1842.
Froment	10000	3810	5600 lastes
Seigle	11500	4093	5800 »
Orge	25	90	720 »
Avoine	500	580	800 »
Sarasin	200	205	200 »

Grains. — Nous donnons ci-après l'état d'importation des grains pendant les douze dernières années, ainsi que de la provision au 31 décembre :

Années.	Grains de Colon et Avoine.		Grains de Colon.		Graine de Colon.
	1833	1834	1835	1836	
1839	10000	3810	5600	5800	800 lastes
1840	11500	4093	5800	720	20
1841	25	90	720	800	25
1842	500	580	800	200	170
1843	200	205	200	200	175
1844	10000	3810	5600	5800	800

Ericsson. — Les prix fort bas de ces articles, ainsi que le retard qu'éprouvent les voyages des rivières, ont donné lieu à des spéculations par suite desquelles les prix ont éprouvé une hausse. — Les noix muscade n° 1, ontées 112 c. ont monté à 198 c.; n° 2 et 3 de 75 à 150 c. n° 4 de 40 à 82; — Macis C de 117 à 180, D de 106 à 175 c. E de 103 à 182; clous de giroffles d'Amboine de 55 à 70. Cependant ces hauts prix n'attiraient pas beaucoup d'acheteurs; aussi à la vente de la Société de Commerce a-t-on vendu les noix de 70 à 181 c. le Macis de 140 à 160, à l'exception de 200 bar. Les D, après avoir été retirés de la vente, ont été cédés à 165 c. en spéculation; et les clous de giroffles à 66 c. — La canelle de Java a été vendue de 66 à 340 c.; les clous de l'île de Bourbon et de Cayenne ont été cédés en petites parties de 58 à 59 c.

Les prix du poivre brun ont varié alternativement de 18 à 21 c. pour la bonne qualité et selon la pesanteur des balles. — On n'a pas importé de Piment, et il a été traité pour de petites parties de la seconde main, aux prix de 17 à 24. — L'importation de gingembre confit s'élève à 1500 caisses, qui se sont presque toutes vendues de 80 à 95 c. le meilleur de 40 à 70 c. les qualités inférieures. — Le safran a successivement varié de 28 à 32 florins. — Le riz Caroline a été coté de 10½ à 11½ fl.; plusieurs petites parties de bonne qualité ont rapporté de 12 à 12½ fl.; le riz pilé à la vapeur à Amsterdam a été vendu 11½ fl. Le riz de Java a été très-cherché vers la fin de l'année et sur les nouvelles arrivées des Indes de la hausse toujours croissante qu'y a eu pendant cette année, plusieurs parties importantes ont été prises en spéculation. Le riz de table a été vendu de 8½ à 10 fl.; le blanc Java, de 7 à 8½; le Java ord. de 6½ à 8½ fl.; la Carga (non pilé) de 5½ à 6½ fl., idem pilé de 10 à 11 fl., idem Java de 7½ à 10 fl.

Le prix de l'huile d'olive a continuellement fléchi; l'huile blanche de Gènes a rétrogradé de 105 à fl. 69, la jaune, de 85 à 42 fl. Cependant vers la fin de l'année il se manifesta plus d'empressement dans les demandes et 200 ps. furent vendues en spéculation à des prix plus élevés. — Il a été importé 528/1, 53/3, 198/2 et 125 barils de raisins de Corinthe. Les prix pour la bonne qualité ont haussé de 11 à 17½ fl. Du cru de cette année il n'est encore rien arrivé. — En raisins de Malaga il est arrivé au marché 3000 barils; le nouveau cru a été vendu de 17 à 18 fl. et le muscadet de 30 à 38 fl. Les prix de ceux de Smyrne étaient en hausse de 12 à 17 fl., Samas de 8 à 11 fl., noir, de 9 à 9½ fl., Sultana de 22 à 23 fl., le nouveau cru a été vendu Smyrne rond 18 fl. et le Samas 11 fl.

L'importation de figues de Smyrne consistait en 11,000 boîtes; le nouveau cru fut acheté 33 fl. Il a été importé en Faro nouveau 37,500/1 et 17,000/4 nattes, 600 barils et 1200 patés;

Actualités du Journal de La Haye. — 8 Janvier 1845.

ALEXANDRE LE CORRECTEUR.

Il était Écossais. Nait le jour, à Aberdeen, en 1701. Son père exerçait un commerce de détail. La probité de John Cruden était inflexible; sa famille fut nombreuse: deux puissantes raisons pour qu'il mourût pauvre, deux vices vécus dans l'indigence. Il voulut du moins léguer à ses fils la bien-être d'une bonne éducation. Alexandre fut envoyé au collège; il lui fallut un peu de temps pour entrer de plain pied dans tous les chefs-d'œuvre d'Athènes et de Rome. Il passa les jours de son adolescence sur Platon et sur Terence; il donna ses nuits à Homère et à Cicéron. Il fut promptement assez habile pour voir clair dans les écrits les plus subtils des plus obscurs rabbins; il lut à livre ouvert le syriaque et le chaldéen. Sa patrie fut sincère, sa commission complète; il se destinait à l'état ecclésiastique, et nul doute qu'on n'eût revu en lui un de ces colosses d'érudition et de simplicité, qui entassaient des in-folio sur la philologie sacrée, et qui n'ignoraient pas la plus petite circonstance de la vie du plus problématique des monarques assyriens, bien qu'ils n'eussent qu'une idée fort imparfaite de l'histoire de leur propre temps.

Une circonstance imprévue vint empêcher Alexandre de partager l'immortalité des Baxter, des Samuel Petit, des Gronovius, des Episcopius et des Fabricius; l'histoire de sa vie et de ses études d'Aberdeen devint un roman.

Il touche à sa vingtième année; il quitte les murs enfumés de la classe pour passer les vacances auprès d'un oncle établi à la campagne, non loin de Dumfries; quo devenant-il, ce milieu de gens presque aussi étrangers à l'étude que tel et tel paysan de nos jours! Il fallut à Alexandre un individu avec lequel il put s'entretenir en latin; il le chercha, il le découvrit dans la personne d'un chirurgien de village, l'hypocrate de Lochmable, estropié par un cheval, et qui ne parlait point la seule chose qu'il eût apprise en latin. En vue de quelques volumes de classiques tachés, déchirés, mangés des rats, il avait une fille, et Harriet Campbell devait décider du sort de notre héros.

Il était Écossais. Nait le jour, à Aberdeen, en 1701. Son père exerçait un commerce de détail. La probité de John Cruden était inflexible; sa famille fut nombreuse: deux puissantes raisons pour qu'il mourût pauvre, deux vices vécus dans l'indigence. Il voulut du moins léguer à ses fils la bien-être d'une bonne éducation. Alexandre fut envoyé au collège; il lui fallut un peu de temps pour entrer de plain pied dans tous les chefs-d'œuvre d'Athènes et de Rome. Il passa les jours de son adolescence sur Platon et sur Terence; il donna ses nuits à Homère et à Cicéron. Il fut promptement assez habile pour voir clair dans les écrits les plus subtils des plus obscurs rabbins; il lut à livre ouvert le syriaque et le chaldéen. Sa patrie fut sincère, sa commission complète; il se destinait à l'état ecclésiastique, et nul doute qu'on n'eût revu en lui un de ces colosses d'érudition et de simplicité, qui entassaient des in-folio sur la philologie sacrée, et qui n'ignoraient pas la plus petite circonstance de la vie du plus problématique des monarques assyriens, bien qu'ils n'eussent qu'une idée fort imparfaite de l'histoire de leur propre temps.

Une circonstance imprévue vint empêcher Alexandre de partager l'immortalité des Baxter, des Samuel Petit, des Gronovius, des Episcopius et des Fabricius; l'histoire de sa vie et de ses études d'Aberdeen devint un roman.

Il touche à sa vingtième année; il quitte les murs enfumés de la classe pour passer les vacances auprès d'un oncle établi à la campagne, non loin de Dumfries; quo devenant-il, ce milieu de gens presque aussi étrangers à l'étude que tel et tel paysan de nos jours! Il fallut à Alexandre un individu avec lequel il put s'entretenir en latin; il le chercha, il le découvrit dans la personne d'un chirurgien de village, l'hypocrate de Lochmable, estropié par un cheval, et qui ne parlait point la seule chose qu'il eût apprise en latin. En vue de quelques volumes de classiques tachés, déchirés, mangés des rats, il avait une fille, et Harriet Campbell devait décider du sort de notre héros.

Il se trouva un jeune homme, Archibald Macdonald, demanda la main de la belle. C'était un parti fort satisfaisant; Archibald avait vingt-six ans; il était beau garçon, toujours de bonne humeur, il était propriétaire d'une fois jolie ferme. Le chirurgien ne se contenta pas d'écouter ses propositions; il en parla bien vite à sa fille, qui répondit par un non, mais déjà son œil avait dit oui. Le jour de la noce fut bientôt fixé.

Alexandre apprit cette nouvelle; il ne pleura ni de rage, ni d'indignation; il poussa un soupir, il pressa ses deux mains contre ses tempes devenues écarlates; il était devenu fou.

On le confia aux soins d'un docteur renommé; on eût voulu le rendre la raison. On n'y réussit qu'à moitié; il est des secousses dont il n'est pas donné à l'homme de ne plus se souvenir.

Quinze mois s'étaient écoulés; Harriet Macdonald allait son premier mariage; la guérison d'Alexandre parut assez complète pour qu'il fut renvoyé à son domicile. Il s'empressa de faire ses adieux à tout ce qui l'avait tenu en captivité pour lui; il courut à Londres et demanda à une jeune personne de son pays et de son nom.

Il donna des leçons de grec et d'hébreu, mais il ne fut pas payé; et le

fatigant métier de pédagogue ne devait pas l'enrichir. S'il avait eu enseigné quelques notions et indolentes pirotechnies importées de l'étranger, il eût gagné en six mois plus d'argent qu'il n'en fut, dans le cours de six années, distribué en aumônes à toute la population indigente de Londres. Il voulut se transformer en libraire, mais ce commerce honorable et digne de respect n'était déjà devenu le plus chanceux de tous; après avoir fabriqué quelques livres gros et bien savants ouvrages, Cruden s'arrêta ruiné sans ressources, perdu à jamais. Il avait jeté dans ce gouffre les faibles économies de son vieux père, les modiques ressources qu'il tenait de quelques amis, son morceau de pain quotidien. Et ceci prouve surabondamment combien sa mission était aliénée; que ne constaterait-il le quart de ce qui lui restait de zèle et d'intelligence à vendre du sucre ou de la noix, vanille, de la chandelle ou du hareng, il eût fait fortune; il serait peut-être devenu lord-maire de Londres!

Une seule ressource lui restait. La mort, c'est à dire la faillite d'un éditeur ne décourageait point ses confrères; ils serraient leurs rangs, et continuaient de faire pleuvoir une grêle de volumes. Alexandre devint professeur, un imprimeur fort occupé; il passait ses jours à couvrir de signes bizarres les marges de quelques feuilles d'un papier humide et maculé; la nuit, il répétait mille fois le nom d'Harriet. Ses occupations à l'imprimerie lui laissaient un peu moins de loisir que n'en aurait un autre devenu, par un jeu cruel du destin, l'esclave d'un nègre; mais cet homme infatigable ne put songer au moins le plan d'un travail gigantesque, et ce plan, il l'exécuta. Les cinq années, il eut terminé une concordance polyglotte, de la plus grande étendue. Cette concordance était un index qui présentait, dans l'ordre alphabétique, tous les mots dans les différents auteurs, contenus dans l'ouvrage; avec une indication du livre et de l'endroit du livre. Vous vous souvenez vaguement d'avoir lu, par exemple, la sentence suivante: « Et j'attira tous nos péchés dans les profondeurs de la mer. » Vous vous souvenez de la concordance; vous l'interrogez indifféremment aux mots grecs, latins, hébreux, et vous trouvez, à la page 19, renvoi au prophète Jérémie, chapitre 17, verset 13.

Une fois terminée, elle fut vendue à un prix qui ne dépassa pas le coût de dix-huit cents pages chacune, et présentait en cinq langues différentes les mots les plus rares. Ce livre, qui avait servi six semaines à la bibliothèque de l'Écossais, l'aimable Harriet Campbell, abandonna à cette tâche ardue et distraire d'une idée dont il eût voulu à aucun prix être distrait. À l'époque des allégements de nuit, tous les rêves qu'il accumulait avec une infatigable précision, se remémorait et adorait retentir dans son esprit au tour de lui, comme un écho de l'âme.

La mort d'Alexandre, l'épouse de George II, Corinne de Wurtemberg,

Les prix qui d'abord avaient éprouvé une baisse, res-
sent vers la fin de l'année de 6 1/2 à 7 fl. pour Condate, de 9 fl.
pour Comadre, nattes entières et de 10 1/2 fl. pour de demi-nat-
tes. — Les amandes douces ont été traitées de 31 à 46 fl. —
Les 400 caisses de savon ont été vendues de 28 à 32 fl.

CACAO. — Les importations de Guayquil et de Maragnon se
bornent à des expéditions de la seconde main, ce qui a rendu le
commerce excessivement insignifiant dans cet article; aussi
toutes les opérations ne comprenaient que la consommation in-
térieure. Cependant vers la fin de l'année les prix haussaient de
17 à 22 1/2 pour le Maragnon, et le Coaquil a été traité à 23 c.
Cette hausse provenait de nouvelles arrivées d'autres marchés
européens, où le prix de cet article avait augmenté, et les
quelques petites parties venues de Smyrne ont été vendues con-
venablement et au comptant. Les bonnes qualités, fort demandées
pour l'étranger, se sont achetées de 20 à 23 c., et les qualités
ordinaires de 14 à 18. L'importation totale consistait en 322 b.
Coaquil, 1,040 b. Maragnon et 447 b. Surinam. La provision
actuelle consiste en 100 b. Coaquil et 350 b. Maragnon.

POTASSE. — L'importation de cet article pendant l'année 1844
a été comme suit :

Perlasse d'Amérique.	2000 barils.
Potasse dito	5900 »
» de Toscane	400 barriques.
» de Pétersbourg.	900 »
» de Dantzig	30 »
» de Suède	450 barils.
Stroash, Pétersbourg	100 barriques.
Total.	ca. 9780 barriques.
Védasse de Dantzig	ca. 1000 tonnes.
Carbonate de soude	400 barils.

L'année 1843, il avait été importé seulement 9325 barriques
et barils de potasse et de perlasse, 400 tonneaux de Védasse de
Dantzig et 800 barils de Carbonate de soude. Voici l'état com-
paratif de la provision au 31 décembre 1844 et à l'époque cor-
respondante de l'année précédente :

	1843.	1844.
Perlasse d'Amérique	125	300 barils.
Potasse dito	1700	1650 »
» Illyrie	10	»
» Toscane	110	75 barriques.
» Pétersbourg	150	300 »
» Dantzig	—	10 »
» Suède	—	200 »
Stroash, Pétersbourg	40	»
Total	2135	1885 barriques.

A l'exception de la potasse américaine, les affaires étaient de
fort peu d'importance dans cet article, aussi les prix ont-ils
continuellement fléchi. La potasse américaine a été cotée 13 fl.
prix qu'on ne se souvient guère de l'avoir vue obtenir, la per-
lasse américaine est tombée de 17 fl. à 14 1/2 fl., celle de Toscane
de 16 1/2 à 15 fl., celle de Suède de 16 à 13 fl. La potasse de St.-
Petersbourg s'est le mieux soutenue, et son prix actuel est
de 15 1/2 fl., à-peu-près le même taux que vers la fin de l'année
dernière. (La suite à un prochain numéro.)

Le Commerce français contient un article sur un nouveau
traité de commerce qui, suivant ce que dit cette feuille, aurait
été conclu entre la France et la Belgique.

La manière dont s'exprime le journal de Paris est assez sail-
lante pour que nous reproduisions son article :

« On nous assure que le gouvernement français vient de con-
clure avec le gouvernement belge un second traité de commerce.
On y aurait, dit-on, introduit quelques dispositions nouvelles,
mais sans grande importance. Le véritable but de ce second
traité serait de proroger le tarif de faveur accordé aux fils et
aux toiles belges par le traité, actuellement en vigueur, qui n'a
plus qu'un ou deux ans à courir. »

Pour bien comprendre la manœuvre du ministère dans
cette circonstance, il faut se rappeler que le traité de 1842, exa-
miné par la commission du projet de loi sur les douanes pen-
dant la dernière session, a été vivement blâmé dans le rapport
qui a été déposé au mois de juillet dernier. La commission, par
l'organe de son rapporteur, en a désapprouvé toutes les clauses

en termes très-explicites, et elle a déclaré que, si elle ne propo-
sait pas le rejet des stipulations consenties par notre gouverne-
ment, c'est que le traité devait bientôt expirer. On comprend
dès lors que le ministère eût été tenu de supprimer, à l'expira-
tion de ce traité, le tarif de faveur accordé à la Belgique, et de
soumettre les provenances de ce pays, en fils et en toiles, au ta-
rif général.

C'est sur ces entrefaites que le roi des Belges est venu à Pa-
ris pour parler au coup qu'il menaçait l'industrie linière de son
royaume. Il a fait entendre en haut lieu des paroles qu'il est
toujours certain d'y voir bien accueillies.

On a donc imaginé, afin d'obtenir une prorogation du tarif
sur les toiles, d'englober l'ancien traité dans un traité nouveau
auquel on assignerait une durée étendue. Le nouveau traité
renfermerait quelques conditions destinées à amortir l'opposi-
tion que le traité de 1842 a soulevée de toutes parts en France.
On essaierait de faire prendre le change sur les dispositions de
la Belgique à notre égard. On vanterait les concessions qu'on
aurait obtenues. On ferait intervenir le grand argument, celui
des convenances, en vertu duquel la chambre ne peut refuser de
faire honneur à la signature du roi. La prorogation du tarif de
faveur sur les fils et les toiles belges serait ainsi enlevée, et le
gouvernement du roi Léopold se populariserait à nos dépens.

Tel serait le plan qui aurait été concerté et qui aurait déjà
reçu un commencement d'exécution par la conclusion de ce nou-
veau traité. Ce serait à ces arrangements que se rapporterait
le présent voyage du roi Léopold à Paris et la courte visite de
M. Deffandis à Bruxelles. Il ne s'agirait plus que d'obtenir la
ratification de nos chambres à cette convention.

Nous signalons ce projet afin de tenir la chambre en garde
contre toute surprise. Nous ne pouvons croire qu'elle veuille
prodiguer plus longtemps des faveurs, onéreuses à notre propre
industrie, au profit d'un peuple qui n'a répondu à nos avances
qu'avec ingratitude, et qui vient de conclure avec l'Allemagne
un traité dont on chercherait vainement à dissimuler les ten-
dances anti-françaises. « Vienne le jour de la crise, s'est écrié
M. de Decker à la tribune de la chambre des représentants, et
c'est l'Allemagne qui nous servira d'appui contre la France. »
Ainsi, la Belgique en est venue à ce point qu'elle cherche au-
jourd'hui des alliés contre la nation à laquelle elle doit son af-
franchissement : c'est l'enfant qui renie sa mère. Que la Belgi-
que se tourne, s'il lui plaît, vers l'Allemagne; qu'elle lui em-
prunte aussi, pendant qu'elle est en veine de germanisme, ses
principes politiques, la censure et le régime du bon plaisir; mais
alors qu'elle cesse de frapper à notre porte et de solliciter l'ou-
verture de notre marché. »

Le Times résume ainsi les événements de l'année dernière et
la situation de la Grande-Bretagne à l'intérieur comme à l'ex-
térieur. Après s'être félicité des deux plus grands événements
pacifiques des temps modernes, la visite de l'empereur Nicolas
et celle du roi des Français à la reine Victoria, le Times ajoute:
« Tout semble aujourd'hui conspirer pour la paix, personne ne
craindrait une guerre, ni de principe, ni de suprématie. L'empire
britannique accomplit dans un silence majestueux sa destinée
 paisible et toute bienfaisante. Le gouvernement actuel, on ne
peut le nier, a hautement contribué pour sa part à diriger les
esprits vers cette tendance et à en développer les résultats.
Dans aucune des années qui ont précédé l'année qui vient de
s'écouler, le commerce du pays ne fut plus florissant et plus riche
d'avenir. Jamais le crédit ne fut dans une meilleure situation, ni
le gouvernement mieux posé pour dicter la loi aux étrangers
de l'étranger. Jamais impôt aussi lourd que l'income-tax ne pesa
plus légèrement sur le peuple. Jamais l'excédant des recettes
sur les dépenses ne prit un essor plus décidé. Jamais le sys-
tème monétaire, la banque, ne furent plus prospères; ce sont
là des points importants bien qu'ils soient peu poétiques. Loïn
des rivages britanniques, le traité avec la Chine a fait naître
les plus brillantes espérances qui jusqu'ici ne sont pas des illu-
sions. Dans l'Inde la témérité du dernier gouverneur général
n'a pas eu le temps de produire des résultats bien fâcheux; son
remplacement par un homme plus sage a arrêté ce danger. »

Cependant notre empire s'étend et s'accroît, au milieu du
triomphe universel des trônes des princes indigènes, le nom
britannique reste debout et survit à toutes ces révolutions.
A peine un murmure de résistance s'élève-t-il, à peine un fré-

missement d'agitation suit-il toutes ces secousses. Suivant toute
apparence, nous avons là la perspective d'une domination
longue et prospère. Dans l'Amérique anglaise (le Canada) la
fermeté et la modération ont élevé sur les ruines de la rébel-
lion une législature fidèle et sage. Ce ne sont là en quelque
sorte que des prospérités flottantes et dont il faut en consé-
quence remercier le ciel d'année en année. A l'intérieur, l'ag-
itation qui vient de s'élever a été signalée par l'absence de toute
agitation politique de quelque gravité. Les partis ont été con-
fondus ou renversés. La hgne contre la loi des céréales a été
forcée à la politesse et presque au silence par quelques con-
cessions et une prospérité évidente. On lui a enlevé ses vaisseaux.
La détermination prise contre les repealers irlandais paraît
avoir rempli complètement le but d'un verdict. A une tempête
judiciaire a succédé le calme. Les factions ont obtenu une vic-
toire apparente plutôt que réelle. Quoi qu'il en soit des mes-
ures plus sages que les procès d'état sont déjà en voie d'exé-
cution, d'autres sont projetées, qui promettent d'assurer à l'Ir-
lande les bienfaits de la domination anglaise en même temps
qu'elles règlent les obligations que cette domination leur
impose. Il est fâcheux que dans ce tableau un point sombre
viennne obscurcir le brillant aspect du présent et la perspective
plus brillante encore de l'avenir. Mais ce point est trop sou-
bre, trop large pour pouvoir être caché. Il faut en parler
hautement. La nation s'élève, mais le peuple languit.
Le paysan irlandais et l'ouvrier anglais n'ont pas vu cette année
diminuer leur misère. Le soleil de la prospérité brille, mais
n'est pas pour eux. L'année qui vient de nous quitter a mis
doigt sur la plaie, mais elle n'a rien fait de plus. »

Le Journal de Liège publie la traduction d'une lettre latine
adressée au clergé de son diocèse par l'évêque de Liège
Mgr. van Bommel :

Très-honorable Monsieur,
Dans notre dernière réunion (1), il a été convenu qu'au nom-
bre de nos fonctions principales nous devions aujourd'hui
comprendre la sollicitude pour la bonne presse, attendu que les
ennemis de l'église se servent de la mauvaise presse et surtout
des mauvais journaux pour corrompre ou détruire complète-
ment tous les fruits de notre ministère sacré.

Il a été dit, à la vérité, qu'il fallait agir avec prudence et
pas croire à tout esprit, mais aussi qu'il fallait attaquer avec
zèle et avec un grand courage.

Maintenant, je vous demande, très-honorable monsieur :
1°. Combien et de quelle nature sont les souscriptions que
vous pouvez recueillir pour trois années, dans votre doyenné
en faveur de la bonne presse, soit de la part du clergé, soit
aussi de la part de laïcs choisis avec le plus grand soin ?

2°. Quels sont les desservans, soit seuls, soit avec quelques-
uns de leurs paroisses, qui reçoivent par abonnement un bon
journal, et quel est ce journal ?

Quels sont ceux, au contraire, qui jusqu'à ce jour ne sont
abonnés à aucun journal de cette sorte ?

J'espère que vous n'aurez à noter personne qui lise un ma-
vais journal; s'il se trouvait quelqu'un dans ce cas, je vous
qu'il me soit signalé.

Vous voudrez bien me transmettre le plus tôt possible un
liste satisfaisante des réponses exactes à l'une et à l'autre ques-
tion, en inscrivant sur l'adresse de votre lettre ces mots : *à l'usage*
même.

Je reste avec une affection sincère de cœur,
† C., Evêque de Liège.
Liège ce 15 mai 1844.

Position du cabinet français.

Nous extrayons de la Revue des deux Mondes les passages
suivans :

Après le triste effet de la séance d'ouverture, le ministre
a éprouvé plusieurs échecs successifs que nous allons raconter.
Nous entrons dans quelques détails pour mieux faire appré-
cier la position du cabinet et les forces respectives des partis.

La première question qui s'est offerte a été celle de la prési-
dence au palais Bourbon. M. Sauzet a été porté par le ministère
contre M. Dapin, candidat de l'opposition conservatrice et de

(1) Il s'agit ici de la réunion des doyens qui a lieu tous les ans à l'évêché.

avait dit qu'il prononcera pour les études théologiques; Cruden eut l'honneur
de lire de sa main sa Concordance sous ce patronage auguste. Il obtint une
audience; il déposa ses huit volumes aux pieds de sa souveraine. Sa Majesté
fut étonnée de voir un homme de lettres, et elle admira le courage et l'habi-
tude du compilateur de ce répertoire; elle s'y intéressa vivement et de très-
bonne foi. Alexandre sortit du palais, ivre de joie et d'orgueil, avec la pro-
messe que son livre allait être couronné par l'imprimerie royale, avec l'assu-
rance de voir ses efforts généralement récompensés. Sa manœuvre étoit de
promettre jusqu'au bout. Deux jours après cette gracieuse réception, la reine
vint au palais; huit jours après elle n'était plus. Le roi ne partageait au-
cunement les goûts bibliophiles de sa compagne; la Concordance fut condamnée à
être perdue de main morte. Cruden eut toutes sortes de peines pour rentrer
en possession de son ouvrage; abandonné à ses serviteurs des laquais de Caro-
line, il avait été jeté au rebut, et déjà un tome entier, le septième, avait servi
à alimenter le feu.

Le dépit et le chagrin, agités avec énergie sur le cerveau déjà
sali d'Alexandre; l'âme de recherches non équivoques à l'attention;
on l'enferma dans une maison de santé; on eut recours, pour la guerre,
aux mauvais traitemens, aux liens, aux coups, à la camisole de force; il
resta à l'hôpital; et il se trouva héritier d'une petite fortune que lui fai-
saint un de ses amis. Le délabrement de ses idées prit un nouveau cours; il se
mit en tête de corriger les vices et les travers de son siècle. Faisant allusion
à la mission dont il se regardait comme investi, et à son ancien emploi de protégé,
il adopta le nom de correcteur. Il écrivit de nombreux, de verbeux pamphlets,
où il parlait beaucoup de lui, de sa vie, de ses plans de régénération univer-
selle; le public ne put en rien lire. Il voulut présenter ses écrits
au roi; on ne lui permit pas d'approcher le trône de Saint-James. Il eut toute-
fois un meilleur sort. On le renvoya à son pays natal, à son foyer, à sa famille, à son
dépense. Lors des vices de la reine, à Londres l'élection d'un
vénérable et fort célèbre ministre, qui étoit un grand ami de John Wilkes,
Alexandre, bravant menaces, injures et tous les obstacles, s'employa à effacer de
deux ou trois fois, et il était répété à l'infini. Problème des méconforts, le
chiffre de son journal qu'il avait publié Wilkes, et qui avait donné
triomphe à un parti qui remua la Grande-Bretagne jusqu'en ses fondemens.

Les crochets imprimés que les pamphlets charbonnés, en sillant, sur les ma-
rilles, les inscriptions choquantes tracées sur la voie publique, provoquant
spécialement l'œil du correcteur, jamais il ne sortait sans porter une épou-
vante de ses faire disparaître. Monté sur une borne, au milieu d'un cercueil,
dans une chambre de l'hôtel de Londres où la misère de passe les li-
vres de papier, il se mit à écrire, et il se mit à écrire, et il se mit à écrire; il ton-
naillait contre le génie et l'âme des hommes d'une brillante époque, il cherchait
à faire rougir ses grossiers auditeurs de leur raison perdue au fond d'un ver-
re, et dix ans, il avait été rincé. Ses écrits se trouvaient, la foule respon-
dant de plus en plus belle. Il déclama contre les jeux, contre les amuse-
mens, contre ses emportemens déraisonnables, et se continuait de réclamer

sur les autels élevés au hasard, et chacun mettait sa fortune, sa vie, son hon-
neur à la merci d'un dé ou d'un as. Il prêchait contre le luxe, et le luxe al-
lait toujours la tête levée, l'œil arrogant, très-convoitieux, qu'il faisait beau-
coup à honorer à ses mérites et les mérites de son char. Le gauchisme de la fortune publique, l'impéritie, l'avidité des hommes
en place, l'égoïsme, la servilité, la mauvaise foi dont la scène politique offrait
alors maint exemple, voilà pour Alexandre des motifs d'une violente indigna-
tion; il voyait voir au sein du gouvernement le système incessamment suivi
de trahir les intérêts de la nation en faveur d'intérêts particuliers, de dé-
tourner la gloire et l'honneur du pays aux prétentions égoïstes d'un individu
ou d'une famille et encore mal assise. Il était fou, et son à-tout. Le dépit de l'a-
baissement de sa patrie faisait bouillir son sang. Il était plus de queri-
son à espérer pour lui.

Cette guerre acharnée faite au zèle, à tout propos et à toute heure, attira
force désagréments au correcteur; plusieurs fois il fut mis en prison. Il dé-
taillait permis, dans ses pamphlets, de donner à un chat le nom de chat, de dé-
signer en toutes lettres de plusieurs personnes. Des gens peu sages ou
peu réfléchis, et qui n'avaient pas de bonnes lois
contre la diffamation, accusèrent d'avoir mérité l'indignité haut placée, qu'il
fut de difficile de calomnier, Alexandre fut traduit en justice, et l'on requit
contre lui des amendes exorbitantes, avec l'accompagnement obligé d'une
longue détention. Considérant qu'il fallait être allé pour contredire l'idée
de corriger qui ce fut, pour avoir l'aide de se mesurer avec le pot de
fer lorsqu'on n'était qu'une cruche, les juges acquiescèrent le correcteur, sans
que leur arrêt tirât conséquence. Il y avait d'ailleurs quelque chose de re-
spectable dans cette lutte courageuse où le champion de la vérité s'empare sur
une victoire impossible; semblable démentis n'est pas contagieuse. Alexan-
dre ne se bornait pas à de vaines diatribes; il partageait avec les indigènes ses
faibles ressources; il portait aux malheureux des alimens, des habits, des
consolations; il importunait les riches de son siècle et les grands de ses visites,
de ses lettres, afin de leur arracher des aumônes qu'il distribuait bien vite en
y ajoutant du sien.

Un matelot avait été condamné à mort pour avoir produit un libelle contre
le roi; Alexandre avait écrit par hasard aux députés: il avait fait
convention que ces malheureux aient été par les tribunaux et non par les lois. Il se donna
des peines infinies pour obtenir la grâce du pauvre l'abbé; il se donna
l'occupa beaucoup de réformer l'administration à une époque où cette question
n'était pas encore exploitée; il le devait être depuis; il harpau-
qua les prisonniers, leur distribuait des écrits religieux; il s'efforçait de
faire passer les idées de morale et de devoir dans les âmes des détenus. Il lui
pas été le défenseur de cet emprisonnement cellulaire, qui n'est qu'une
inspiration de l'humanité à cette philanthropie officielle qui fait payer cher
ses services équivoques. Il eut l'habileté de tomber à ce système d'ou-
trage, lorsqu'il provoqua, sans succès, des mesures de réforme pour les
abus d'aliénés. Dans un de ces ouvrages, on parlait beaucoup de folles; et

montre la charité la plus ardente, la plus désintéressée et parfois les aper-
tus les plus ingénieux, les plus dignes d'attention, nous avons remarqué
qu'il est bon de rappeler au milieu des diatribes qui retentissent à nos
oreilles sur le régime des prisons, que, dans ces lieux, il y a des hommes
correcteurs. J'ai connu un homme d'un mérite éminent qui fut victime de
dissensions politiques; jeté dans un cachot, il y passa trois mois, sans
sans pouvoir écrire. Il n'a affirmé depuis, que, s'il n'était pas devenu insensé,
il le devait à l'occupation qu'il avait donnée à son intelligence en la tenant
sur des problèmes de géométrie. Un vieux clerc qui s'était soustrait aux re-
gards de ses geôliers lui servait à tracer sur les murs de sa cellule les figures
dont il colorait de tête les angles et les lignes.

Persuadé, et non sans motif, qu'il rendait à son pays de véritables services,
Cruden demanda le titre de baronnet; le ministre ne lui fit pas même l'hon-
neur d'une lettre de refus. Il se porta comme candidat aux élections de Wel-
minster; j'ignore s'il était éligible; en tous cas, sur 3,000 votes, il n'en
pas trois voix. Il continua sa carrière de bienfaisance active, sincère et ef-
ficace, de prédication instructive, enthousiaste et dévouée, lorsqu'un jour
entra dans un de ses complots, il se trouva en face de la femme qu'il
n'avait pas revue depuis bien des années, mais que son cœur n'avait pas qu'il-
tée un instant. Il revit cette Harriet dont la voix était la dernière qui
s'éleva à son oreille, dont le regard était le dernier qu'il eût rencontré le sien.
En vain avait-il jeté entre cette image et lui les dons millions de mots
de la Concordance, les fatigues de son rude apostolat. Mistris Macdonald lui
trouvaient cet étranger qu'elle ne reconnaissait nullement, tandis qu'Alexan-
dre s'efforçait de douler et de trahir: « Ce sont toujours ces beaux
mots, » Exclamation où il y a plus d'éloquence, de vérité, que dans une bibli-
othèque entière de drames et de romans. Il voulait fuir, il tomba; et lorsque
l'on relevé, on put se convaincre que de quel lui était resté de raison, d'in-
telligence, n'avait pu résister à un choc aussi brusque, aussi subit. Il avait
deux mois plongé dans de doubles illusions, assez heureuses pour ne pas avoir
crainte de les perdre. Il ne devait plus quitter Harriet, il la voyait, il lui
parlait, il lui pressait la main.

Un matelot eut de la toile dont il s'était emparé était pour lui un vol
avait été puni d'une peine éternelle, et ce vol, le pauvre fou le contem-
plait sans relâche, le traitait digne d'envie; il s'élevait en écoutant une voix
châtiée ses derniers momens, c'était celle d'Harriet, et Harriet était retournée
en Écosse, elle s'était mise entre elle et le moribond une distance de 400
milles. Les femmes par pitié devraient éviter de se faire aimer des savans.

Le poëte qui avait Alexandre Cruden fut distribué aux pauvres; il
doit, à cet égard, les ordres les plus précis. Le manuscrit de la Concordance
fut vendu au poids comme vieux papier.

En bien j'aimerais mieux avoir été Alexandre le correcteur honnête, pieux
et toujours charitable dans sa folie même, qu'un de ces ministres célèbres
auxquels les adresses souvent et toujours en vain, Pelham, Newcastle ou
C. B.

centre gauche. M. Sauzet a été élu; mais, pour comprendre ce premier vote de la chambre, il est nécessaire d'examiner plusieurs circonstances qui l'ont accompagné.

D'abord, M. Sauzet n'a été élu qu'au second tour de scrutin, et si les diverses oppositions eussent agi de concert, M. Dupin eût été proclamé du premier coup. M. Sauzet a eu 164 voix, M. Dupin 95, M. Barrot 63. Neuf voix, ne voulant pas se porter sur le candidat ministériel, se sont perdues sur des noms isolés. Ainsi, dès cette première épreuve, le ministère s'est trouvé constitué par le fait en état de minorité.

Au second tour, M. Sauzet a obtenu 177 voix, dont quinze de majorité absolue. Le ministère a triomphé; mais veut-on savoir à quel prix? D'un côté, M. Sauzet a eu des voix légitimes, qui ont écarté M. Dupin par crainte de ses opinions sur les jésuites. M. Sauzet a été trouvé moins janséniste et moins universitaire que M. Dupin; nous ignorons s'il justifie l'opinion que l'on a de lui. D'un autre côté, des membres de l'extrême gauche, trouvant que le ministère actuel fait leurs affaires, et qu'il n'en serait pas de même d'un cabinet intermédiaire, ont préféré le candidat du ministère à celui de l'opposition modérée. D'autres enfin ont voté pour M. Sauzet, voyant en lui un président commode avec lequel on peut se passer ses fantaisies; témoin la discussion sur Belgrave-Square. Voilà en réalité les éléments dont se compose la majorité de M. Sauzet. Ce serait une assez triste majorité pour le ministère.

On sait, du reste, que le ministère s'est repenti d'avoir repoussé M. Dupin. L'honorable député ne déplaçait pas aux amis clairvoyants du cabinet. Il est vrai que les conservateurs dissidents avaient les premiers proclamé sa candidature; mais, après eux, l'organe le plus dévoué du ministère avait pris cette candidature sous sa protection. Le ministère aurait dû suivre le conseil que lui était donné, et voter pour M. Dupin en tout état de cause. Il aurait dissimulé par là l'étendue de ses pertes; il aurait enlevé à ses adversaires une occasion de mesurer leurs forces. Enfin il aurait désarmé un orateur puissant, qui le menaçait aujourd'hui d'une opposition redoutable; mais, entre M. Dupin et M. Fulchiron, le ministère du 29 octobre ne pouvait pas hésiter: il a dû subir le joug de M. Fulchiron.

Telle a été, après l'ouverture des chambres, la première journée du ministère. Les jours suivans n'ont pas été meilleurs pour lui. Sa position s'est même aggravée de plus en plus. Après la question de la présidence sont venues les élections des quatre vice-présidents de la chambre. MM. de Salvandy, Bignon, Dufaure, Debelleyme, ont été nommés. Voyons l'une après l'autre ces nominations, qui toutes méritent une attention particulière.

M. de Salvandy était porté ostensiblement par le cabinet, il était le quatrième sur la liste ministérielle; serait-il vrai cependant que les fidèles eussent reçu secrètement l'ordre de ne pas voter pour lui? Le groupe des ministériels purs devait voter pour M. Hébert. C'était une manœuvre habilement concertée pour préparer un échec à l'ancien ministre du 15 avril. L'opposition conservatrice a déjoué cette manœuvre. Tandis que vingt-quatre voix ministérielles se portaient sur M. Hébert, les conservateurs dissidents ont voté pour M. de Salvandy, et ont fait sa majorité. M. de Salvandy leur en a témoigné sa reconnaissance. Bien certainement il ne se regarde pas comme l'élu du parti ministériel.

A côté de M. de Salvandy se trouve M. Bignon; tous deux ont obtenu le même nombre de suffrages. On connaît l'indépendance de l'honorable député de Nantes. Son langage sur les affaires de Taïti et du Maroc est celui de l'opposition conservatrice. En portant M. Bignon à la vice-présidence de la chambre, le ministère a pu faire preuve d'habileté; mais assurément le succès de l'honorable candidat ne saurait être regardé comme un succès ministériel.

En troisième lieu nous trouvons M. Dufaure. Ici commence l'échec sérieux du cabinet. M. Dufaure a été nommé au moyen d'une fusion des deux centres; tout le parti ministériel a voté contre lui. Il suffit d'ailleurs, pour apprécier cet échec du cabinet, de considérer le rôle que joue M. Dufaure depuis deux ans. La politique du ministère n'a pas d'adversaire plus décidé, plus convaincu; c'est un nom qui n'a pas besoin de commentaires.

Enfin nous arrivons à l'élection, qui a tenu en suspens tous les esprits pendant trois jours entiers, M. Debelleyme et M. Billault étaient en présence. M. Debelleyme, par ses relations avec le ministère et par d'anciennes relations avec les ministres conservateurs; M. Billault porté par le centre gauche et par la fraction dissidente de la majorité. M. Debelleyme en eut 172 voix, mais de quatre voix seulement. M. Billault a eu 168 voix; son concurrent, 172.

Pour se faire une juste idée de l'influence de ce vote sur la situation du ministère, il faut considérer plusieurs choses: il faut se rappeler d'abord combien l'opposition de M. Billault a été vive, ardente, infatigable, depuis quatre ans; il faut se souvenir qu'il a été sans cesse sur la brèche. Il a personnifié en lui toutes les questions importantes, il a été l'adversaire permanent du cabinet; aussi le ministère a-t-il rassemblé contre lui toutes ses ressources. Dans la journée qui s'est écoulée entre le second tour de scrutin et le scrutin de ballottage, tous les moyens ont été employés: on a convoqué le bar et l'avocat-ban; on a jeté l'alarme dans la majorité; les journaux ministériels ont déclaré que M. Billault était un ennemi de l'ordre, de la paix, un révolutionnaire. D'un autre côté, des adversaires complaisans du cabinet ont dit: Ne renversez pas le ministère sur une question de personnes, faites-le tomber dans la discussion; qu'il succombe sous le poids de ses fautes; cela est plus juste, plus franc, plus constitutionnel. Ainsi comment pouvons-nous les moyens du pouvoir, la candidature de M. Billault devait échouer. Il a succombé en effet; mais sa défaite n'a triomphé.

On s'est étonné, d'abord sur ce fait, dans l'espace de quatre jours, l'édifice ministériel du 29 octobre. D'abord, la chute d'un ministère fait connaître les dissensions des chambres; d'abord, les impressions récentes du pays. Le scrutin de la chambre est venu ensuite révéler l'affaiblissement notable du ministère. La nomination de M. Dufaure et les 168 voix de M. Billault ont fait le reste. Aujourd'hui, le ministère déclare qu'il appelle à la discussion de l'adresse; le jugement de la chambre ne tardera pas à être prononcé.

été écrit, la position du ministère français dans les chambres s'est tant soit peu rétablie, sinon améliorée, par le résultat des nominations, dans les bureaux, des commissaires chargés de la rédaction du projet d'adresse en réponse au discours du trône.

Voici cependant ce qu'on lit dans *La Presse*, au sujet des nominations dans les bureaux de la chambre des députés:

« Le bruit avec lequel le cabinet triompha de l'éclatante victoire qu'il a remportée dans le choix des commissaires pour la rédaction de l'adresse, — ce sont, ce matin, les expressions de ses journaux, — ce bruit trahit plus d'anxiété que de confiance. C'est moins un cri de bataille gagnée qu'un cri de ralliement. Lisez les bulletins de l'empire: il n'y a de pompeux que ceux qui annoncent des victoires douteuses ou qui ont à dissimuler des défaites, en essayant de cacher un grand revers sous un petit avantage.

Selon le *Journal des Débats*, Les votans étaient au nombre de 336; Les candidats ministériels ont réuni 194 voix; Les candidats de l'opposition ont obtenu 138 voix; Majorité: — 56.

« La majorité conservatrice, — s'écrie-t-il, — est ralliée; la situation est rétablie.

« Les commissaires nommés, — ajoute-t-il, — sont, pour le parti conservateur: MM. Peyramont, d'Angeville, Félix Réal, de La Tournelle, Maret de Bort, le maréchal Sébastiani et Hébert.

« Et pour l'opposition: MM. Gauthier de Rumilly et Saint-Marc-Girardin. »

Comment M. Saint-Marc-Girardin se trouve-t-il faire partie de la minorité? — C'est ce que n'explique pas la feuille dont il est l'un des principaux rédacteurs; elle se borne à le ranger en silence au nombre des candidats élus par l'opposition, bien que, dans son bureau, M. Saint-Marc-Girardin ait fait la déclaration suivante dont nous empruntons les termes au *Journal des Débats* lui-même, sans y changer un seul mot:

« J'ai toujours appartenu et j'appartiendrai toujours à l'opinion conservatrice. Mais je crois qu'il est aussi du devoir d'un député conservateur, lorsqu'il répudie sur quelques points la politique ministérielle, de ne pas confier seulement la désapprobation à l'urne du scrutin et de la manifester loyalement au milieu de ses collègues. »

Après avoir contesté au *Journal des Débats* la véracité des chiffres qu'il avance, la *Presse* termine par ces mots:

« En résumé, notre situation vis-à-vis du cabinet est celle-ci: — nous voulons qu'il soit jugé selon ses œuvres; nous voulons que la discussion de l'adresse soit décisive, afin qu'on ne remette pas incessamment en question le lendemain, sous de vains prétextes, ce qui aura été tranché la veille. Si le ministère a manqué de fermeté envers l'Angleterre, relativement aux conventions de 1831 et de 1833, et de sincérité envers les chambres et le pays en les berçant de l'espoir d'une modification chimérique; si l'est démontré qu'il n'a pas su conserver la plénitude de sa liberté d'action dans notre expédition contre le Maroc, qu'il a compromis par un excès de cordialité sans réciprocité la dignité de la France, il est juste, il est utile qu'il tombe devant la majorité; mais la majorité qui n'a plus ni motifs, ni prétextes d'ajourner de se prononcer, n'hésite pas à accepter la responsabilité des affaires de Tahiti, des termes de la convention de Mogador, et des lenteurs apportées à l'accomplissement du vœu unanime exprimé l'an dernier par la chambre dans son adresse, que la majorité soit alors conséquente avec elle-même, et qu'elle soutienne fermement le cabinet jusqu'au jour d'une législature nouvelle. »

Il est bon de faire observer que la *Presse* parle ici au nom de ceux dont elle est l'organe.

Affaires financières de l'Espagne.

Voici ce qu'on lit, à ce sujet, dans la *Revue des Deux Mondes*: En Espagne, deux évènements ont marqué la quinzaine qui vient de s'écouler: le vote de la loi des rentes et la présentation du projet qui concerne la constitution civile du clergé. La loi des rentes aura pour effet infaillible de contribuer puissamment à relever la fortune nationale; il sera aisé de s'en convaincre si l'on jette un simple coup-d'œil sur la situation financière du pays. Durant toute l'année, la spéculation s'est principalement portée sur les titres 3 pour 100, et cela est facile à comprendre; le 3 pour 100 est la seule partie de la dette publique dont les intérêts soient payés avec une exactitude rigoureuse, la seule dont il y ait à venir par conséquent un complet assurance. A une époque, le 3 pour 100 a essayé une dépréciation considérable, mais on sait en quelles circonstances s'est produite une telle dépréciation, et le dernier mot est le seul dont nous puissions nous servir pour apprécier les conséquences fatales des opérations de la bourse de Madrid: nos premiers jours du printemps. En ce moment-là, M. Gonzalez-Bravo se trouvait encore à la tête des affaires; pour remédier au malaise financier, pour introduire un peu d'ordre dans les services publics, M. le comte de Santa-Clalla se proposait de décréter une grande mesure, qui plus tard a subi des interprétations bien diverses. Il s'agissait d'élever le 3 pour 100 à un type supérieur et d'engager, pour garantir le paiement des titres ainsi augmentés, les revenus de l'administration des tabacs; M. de Santa-Clalla voulait ensuite émettre une grande quantité de 3 pour 100, qui lui permit de rétablir la balance entre les dépenses et les revenus. Nous n'entrons point dans l'examen des avantages et des inconvénients d'un tel système; il suffira, pour bien faire comprendre la situation présente, de constater l'influence que produisit à la bourse de Madrid ce qui transpara dans le public des projets de M. de Santa-Clalla. A voir la supériorité de l'ancien 3 pour 100 devant le nouveau, Dieu sait jusqu'à quel point il était clair, tant les espérances fondées sur les plans de M. le comte de Santa-Clalla étaient exagérées, quand la chute de M. Gonzalez-Bravo entraîna non seulement la ruine de ces plans, mais l'envolement d'un ministre qui devait faire triompher en Espagne un système tout opposé. C'est là d'abord un terrible mécompte; mais le dévouement qu'il a fait faire aux capitaux et la soudaine panique dont les esprits furent saisis donna une grande force à ces craintes du 3 pour 100. M. Mon fit un grand succès de ce qu'il se proposait de régulariser la dette publique et de décharger les

revenus nationaux. M. Mon a énergiquement tenu tête à l'orage; intrigues de bourse, opposition de journaux, menaces de capitalistes, rien ne l'a pu détourner de la voie que dès le début il s'est tracée. Bon gré, mal gré, les *contratistas* cédèrent; du soir au lendemain, l'état entra en possession des ressources et des éléments de la richesse publique. A la bourse, le 3 pour 100 reprit de la consistance; d'abord faibles et peu demandés, les fonds nationaux ne tardèrent point à se raffermir, en Espagne comme à l'étranger. La suspension de la vente des biens du clergé réveilla bien çà et là quelques inquiétudes; mais le langage décidé, l'attitude ferme de M. Mon rassura bientôt les esprits, et de toutes parts enfin on put croire à l'avenir financier de la monarchie espagnole.

A l'heure où nous voici parvenus, on peut déjà constater les résultats des mesures adoptées par M. Mon; un seul fait démontrera combien le pays s'en doit applaudir. Dans le dernier mois de 1843, le 3 pour 100 à Madrid se maintenait péniblement à 25; maintenant, il n'est pas de jour où il ne se cote au moins à 32. C'est une amélioration de 7 pour 100 qui s'opère, et sur les anciens titres et sur ceux que M. Mon a remis aux créanciers du trésor en échange de leurs fameux contrats; en ce moment, tel capitaliste, possédant pour 250,000 francs de 3 pour 100, est plus riche que l'année dernière de 17,500 francs environ. En faut-il davantage pour mettre pleinement en relief le progrès économique et financier, qui, en moins d'un an s'est opéré au-delà des Pyrénées?

Sur les places étrangères, le 3 pour 100 a suivi une marche ascendante plus rapide encore et plus favorable; tout récemment à Amsterdam, il s'est coté à 37, à la bourse de Londres à 37, à celle de Paris à 37, c'est-à-dire à un type supérieur de plus de 5 pour 100 à celui où il se cote à la bourse même de Madrid. Au premier coup-d'œil, on serait tenté de croire que les étrangers ont plus de confiance que les nationaux mêmes dans les fonds de la Péninsule; l'inégalité pourtant s'explique par des raisons complètement étrangères au plus ou moins de sécurité que ces fonds peuvent maintenant offrir. Sur les grands marchés européens, il y a généralement beaucoup plus de capitaux disponibles qu'à Madrid; ceux qui les possèdent, habitués de longue main aux opérations financières, s'engagent naturellement avec plus de hardiesse dans les spéculations de bourse que des capitalistes qui, pendant un demi-siècle, ont eu dans leur pays le désolant spectacle de dissensions et de bouleversements, passés, pour ainsi dire, à l'état chronique. Au demeurant, dans la Péninsule même, ces spéculations deviennent chaque jour plus importantes et plus solides; pour encourager les capitaux à prendre une telle direction, il n'y a point, selon nous, de politique préférable à celle que suit actuellement M. Mon. Autant, dans les premiers jours de son ministère, M. Mon a été formé et hardi, autant, aujourd'hui, son système est en pleine voie d'exécution, il est modeste et réservé. Instruit par les mécomptes qui ont consterné Madrid et les grandes villes de la Péninsule dans les derniers temps du ministère Bravo, M. Mon ne fait point de ces promesses dont un homme politique ne peut sérieusement garantir l'accomplissement; il n'égare point sa pensée au-delà de l'année qui commence; pour relever la confiance de la nation, qu'on se rappelle que les revenus ont pu ébranler, c'est bien assez qu'un ministre des finances soit en mesure d'affirmer déjà qu'à la fin des deux trimestres de 1845 les intérêts de la dette publique seront très-exactement payés. Si, après l'année malheureuse de 1844, qui a commencé parmi les crises ministérielles, parmi les *pronunciamientos* d'Alicante et de Carthagène, pour s'achever au milieu de discussions irritantes du parlement, des soulèvements de la Rioja et du Haut-Aragon, le ministre des finances est en état de prendre un pareil engagement, n'est-il pas évident qu'il pourra tenir un langage plus rassurant encore à la fin de l'année où nous entrons? En Espagne, comme en dehors de la Péninsule, cela n'est pour personne l'objet d'aucun doute, si le gouvernement de Madrid, qui, par la grâce qu'il vient d'accorder au colonel Rengifo et à ses deux compagnons d'infortune, a hâtivement inauguré une politique nouvelle, une politique de conciliation et d'humanité, s'occupe enfin de régénérer la Péninsule par les réformes administratives et par les améliorations d'intérêt positif.

Affaires de Suisse.

Une correspondance de Berne, datée du 27 décembre, contient ce qui suit: On pressent de graves complications dans les affaires de la Suisse. Il paraît désormais impossible d'empêcher une scission complète entre les cantons catholiques et les cantons protestants. Zurich seul aurait pu, par une politique habile et sage, prévenir le retour de fatales divisions; mais cet important canton penche décidément du côté radical. La nomination du bourgeois Zehnder commence à porter ses fruits; on sait déjà que Zurich a invité Lucerne à révoquer les décrets qui ont provoqué la guerre civile, car Lucerne ne peut, sans abdiquer son indépendance, admettre une intervention aussi étrange de la part d'un canton protestant. Dès lors, la convocation de la diète extraordinaire, annoncée par Zurich en cas de refus, devient inévitable. On pense que cette diète, dans laquelle sera de nouveau agitée la question des jésuites, et qui pourrait bien finir par l'anéantissement du pacte fédéral de 1815, s'ouvrira dans le courant de janvier. L'accord de Berne et de Zurich entraînerait tous les cantons protestants. Autour de Lucerne se grouperont les huit cantons qui se sont prononcés contre l'arrivée dans l'affaire des convents. Les votes de Lucerne et de Uri sont incertains. Mais la majorité sera, en tous cas, hostile aux jésuites et aux catholiques. Les décrets de la diète ne pourront être exécutés que par la force des armes; une guerre civile générale, telle est en ce moment la perspective qui s'offre à la Suisse. Le corps diplomatique, les ambassadeurs et leurs chargés d'affaires ont été d'accord; leurs démarches et leurs notes contradictoires ne changent certainement pas la situation.

On écrit dans la *Gazette de Lucerne* du 31 décembre: La chancellerie fédérale est arrivée aujourd'hui de Lucerne. La direction des affaires fédérales est en ce moment dans les mains du conseil de gouvernement de Zurich, et la délibération préliminaire de la diète est en conseil d'état; c'est-à-dire de la part d'un canton protestant. Voici les membres de ce département qui n'est qu'une fraction du con-

Le président fédéral désigné pour l'an 1846, MM. Edouard Sulzer, Melchior Sulzer, le docteur Blatter, Huni et le colonel Ziegler. La chancellerie fédérale se compose de MM. Amrghu de Lütern, chancelier d'état et du docteur de Gonzenbach de Saint-Gall, secrétaire fédéral.

L'Observateur Suisse du 31 décembre annonce, sous la rubrique de Vienne (14), que l'ambassadeur autrichien près la confédération helvétique a reçu de son gouvernement l'ordre d'exprimer au Vorort ses regrets à l'occasion des événements de Lucerne, et cela de manière à ne laisser subsister aucun doute sur les intentions du cabinet autrichien.

L'assemblée du peuple qui a eu lieu à Ins, le 24 décembre, comptait deux mille assistans parmi lesquels on remarquait des habitans des cantons de Neuchâtel et de Fribourg, et surtout de Murten. Le résultat de la délibération a été un vote d'adhésion aux résolutions de l'assemblée de Fraubrunnen, et de plus la résolution de faire imprimer et de propager une déclaration populaire contre les jésuites.

Dans le canton de Vaud, à Lausanne, Iferten et Aelen, il y a eu également des réunions populaires dans lesquelles on a proposé des résolutions ayant pour but de provoquer l'expulsion des jésuites.

Le canton de Bâle-Ville est de seul où l'on ait fait des poursuites sérieuses contre les personnes qui ont marché les armes à la main vers Lucerne, pour secourir les libéraux.

On avait cru que le canton de Zug était animé du même esprit que Lucerne. Il paraît qu'on s'était trompé. Les officiers et les soldats du contingent de ce canton se sont prononcés contre les jésuites. Le clergé local leur est seul favorable et cherche à leur gagner des prosélytes.

Nouvelles de France.

Paris, 5 janvier.

Le *Moniteur parisien* annonce que le gouvernement français a le projet d'ouvrir six ou huit ports du littoral algérien au commerce d'importation et d'exportation. Ces ports se trouveraient ajoutés à ceux qui jouissent déjà de cet avantage, tels qu'Alger, Oran, Philippeville, Bone, Tenez, Mers-el-Kebir.

Une pétition sur la réforme postale vient d'être présentée aux deux chambres : à la chambre des pairs elle sera appuyée par M. le comte Daru et par le M. le comte Montalembert; et à la chambre des députés, par M. Billault et Glais-Bizoin.

Voici les réformes réclamées par les pétitionnaires :

- 1° Taxe uniforme et modérée des lettres;
- 2° Réduction à 2 p. c. du droit de 5 p. c. actuellement perçu par la poste sur les envois d'argent, et subsidiairement exemption du timbre fixe de 35 c. sur les mandats de 50 fr. et au-dessous;
- 3° Suppression du décime rural;
- 4° Réciprocité d'affranchissement au port fixe de 25 c. pour les lettres écrites par nos soldats et nos marins à leurs familles en France;
- 5° Cessation du retard de douze heures pour les lettres qui, passant par Paris, y attendent depuis six heures du matin le départ de six heures du soir.

Nous avons déjà annoncé le projet de formation d'une compagnie pour l'ouverture de l'isthme de Panama, à l'aide d'un chemin de fer, qui devait être suivi ultérieurement de l'exécution d'un canal maritime. Il paraît, en effet, que les concessionnaires de ces communications ont constitué une société anglo-française, au capital de quinze millions, dont les bureaux seraient établis, rue Laffite, 3. Ce chemin de fer, d'une vingtaine de lieues de longueur, serait d'une construction facile, et éviterait à la navigation un parcours de plusieurs milliers de lieues par le cap Horn.

M. de Humboldt qui est arrivé depuis deux jours à Paris, a été reçu vendredi par le roi.

L'état de M. Villemain a éprouvé une nouvelle amélioration. Cependant, sa situation est telle qu'il est à craindre que ses trois jeunes filles, malheureusement privées déjà des soins de leur mère, ne le soient également longtemps encore de la surveillance paternelle. M. Villemain n'avait d'ailleurs, dit-on, presque aucune fortune. Cette situation, assure-t-on, a engagé le cabinet à préparer une mesure qui serait soumise aux chambres, et d'assurer un avenir honorable et modeste à ces jeunes enfans.

(Constitutionnel.)

On lit dans la correspondance particulière adressée de Papéti, le 12 juillet, à l'*Emancipation* de Toulouse: « Il se prépare en ce moment, du côté des Taïtiens, une grande tentative sur Papéti qu'ils ont promis d'incendier. »

On apprend à l'instant l'assassinat de trois résidens européens, mis à mort avec des circonstances atroces. Ces infirmités avaient eu l'imprudence de s'écarter de Papéti sur la foi de quelques amitiés avec quelques naturels.

Nous (les Français) avons eu dans nos divers combats 117 hommes atteints, sur près de 600 hommes qui forment la garnison. Plusieurs blessés ont même succombé. »

Nouvelles d'Espagne.

Madrid, 30 décembre.

Le serment du serment, de 30 décembre, a offert de l'intérêt. La discussion du projet de réforme de la constitution a été continuée.

M. Canga a combattu l'amendement du duc de Gor, proposant de déclarer sénateurs nés, les archevêques et évêques, et sénateurs héréditaires les Grands d'Espagne et les Titulos de Castille; le marquis de San Felipe a soutenu l'amendement du duc de Gor. Il a été décidé de s'en tenir, par des exemples pris dans l'histoire d'Espagne, de France et de l'Angleterre, la convenance d'une chambre héréditaire.

Les circonstances sont favorables, suivant l'orateur, pour introduire l'élément héréditaire dans l'organisation du sénat, élément qui est une garantie indispensable des institutions et du trône.

Le ministre des affaires étrangères a rappelé ce qu'il a dit dans une séance précédente sur l'impossibilité d'admettre maintenant le principe héréditaire, attendu la loi actuelle de substitution. S. Exc. fait observer que l'on ne peut pas rapprocher l'élément social et l'élément héréditaire, et l'élément politique, mais que l'on peut les introduire avec l'intervention de l'appareil législatif. Le serment de M. le duc de Gor a été rejeté.

La discussion étant ouverte sur l'article 1er du titre 3 ainsi conçu: « Le nombre des sénateurs est illimité: leur nomination appartient au roi », le marquis de Miraflores combat cet article dans le but de soutenir la nécessité du principe héréditaire.

Le ministre des affaires étrangères répond que l'on fait une grande part à l'aristocratie en lui donnant une existence politique et en lui ouvrant les portes du sénat sur l'autorité du nom seul, quand même ce serait avec le concours de la volonté royale, tandis que pour les autres classes de citoyens on exige des conditions de capacité. Ainsi, les partisans du principe héréditaire doivent être satisfaits.

Le ministre relève quelques-unes des citations faites par le préopinant; il fait observer que lorsque le principe héréditaire prédominait en France, le rétablissement des majorats en fut la conséquence, circonstance dont le gouvernement a tenu compte en présentant son projet.

Cette question politique touche nécessairement aux lois sur la majorité et à d'autres lois que l'on ne doit pas mêler à la question. Le temps seul peut réparer les maux causés par la révolution, en respectant toutefois les faits accomplis.

La discussion est suspendue.

La commission nommée pour examiner le projet de loi sur l'abolition de la traite des noirs, a présenté ensuite son rapport qui est favorable au projet.

Le bruit court depuis hier, dit *El Castellano*, que M. Mon a présenté sa démission à la reine, par suite de l'incident, qui s'est passé à la chambre et qui a occasionné de nombreuses démissions de membres du parti Viluma. Nous ignorons le degré de confiance que mérite cette nouvelle, mais nous avons peine à y croire: car ce n'est pas au moment où ce ministre va présenter le budget et régler définitivement l'état des finances qu'il peut songer à quitter son poste, pour une misérable question d'amour-propre.

La nouvelle du remplacement du baron de Meer par le général D. Jose de Las Concha comme capitaine-général de la Catalogne, est inexacte; ce dernier n'a pas quitté les provinces basques, où il remplit les fonctions de capitaine-général.

On lit dans une lettre du 21 décembre adressée au *Heraldo* par son correspondant de Paris:

Voyant que tous les monarches de l'Europe avaient abandonné la cause de don Carlos, depuis que les partisans de ce prince font cause commune avec les révolutionnaires, les carlistes se sont adressés aux jésuites de la Belgique dans l'espoir d'obtenir d'eux quelques secours pour effectuer un mouvement en Espagne en faveur de don Carlos. Mais les révérends pères belges ont répondu que les revenus de leur ordre étaient destinés à propager la religion, et non pas la révolution qui renverse le trône et l'autel.

Alors les carlistes ont envoyé un agent près du duc de Modène. Cet agent, appelé Florez, qui se trouve encore en Italie, vient d'écrire à Bourges qu'il a 300,000 fr. à la disposition de don Carlos. On voudrait faire croire que cette somme a été donnée par le duc de Modène, mais il paraît qu'elle a été fournie par les légitimistes français, et qu'ils ne mettent en avant le nom du duc de Modène que pour faire croire que les carlistes comptent sur l'appui des puissances étrangères.

D'un autre côté les carlistes sachant qu'ils sont trop faibles pour tenter par eux-mêmes un coup de main en Espagne, ont envoyé de Bourges à Paris le marquis d'A... afin qu'il obtienne la coopération de M... et de ses amis.

Pour attirer à eux les libéraux espagnols, les carlistes leur promettent d'appuyer leurs plans, si ces premiers veulent contribuer à renverser le gouvernement actuel de Madrid.

Il est facile de comprendre que les carlistes veulent se servir des démocrates comme d'instrumens pour réaliser leurs propres projets, sauf à s'en débarrasser une fois maîtres de la position. Cependant, pour être juste, il faut dire qu'une fraction du parti carliste, blâme secrètement ces sourdes manœuvres. M. Tamariz, secrétaire de don Carlos, refuse à prêter sa coopération à leur alliance avec les révolutionnaires, dont il dit qu'il ne faut rien attendre de bon pour la cause monarchique; mais l'opinion de Tamariz est combattue par Montenegro, Villemur, Alza, et quelques autres personnages qui se sont emparés de l'esprit de don Carlos et ne cessent de dire que la fin justifie les moyens.

Tel est l'état des projets carlistes en ce moment.

Bourse de Madrid du 30 décembre.

3 p. c. 31 1/2 au c., 32 1/2 à 60 jours. — 5 p. c. 22 1/2 à 60 j. — Dette flottante 77 1/2 au 27 janvier; coupons 26 1/2 au c., 26 1/2 à 60 j.

Nouvelles de Turquie.

Constantinople, 18 décembre.

Samedi dernier, le bateau à vapeur anglais, le *Fogus*, de la compagnie péninsulaire et orientale, est arrivé de Londres directement en 16 jours. Par cette voie sir Stratford Canning a reçu des dépêches de son gouvernement, et le duc de Devon, son représentant à Londres. Le duc de Devon avait été pris fort sérieusement par le gouvernement anglais, et une rupture de relations avait eu lieu entre M. H. Effendi, ambassadeur du sultan, et le gouvernement britannique. Cette nouvelle est arrivée en un délai de dix jours après que ce différend venait de recevoir une solution définitive, comme nous vous en avons informé précédemment. Le gouvernement turc a fait insérer dans son journal officiel un article pour annoncer l'arrangement de ce fâcheux différend qui, à Londres surtout, a eu des suites si graves pour le duc.

Vendredi dernier, sir Stratford Canning est descendu de *Brykador* chez S. Exc. le comte de Stumer, chez lequel a eu lieu une conférence collective des représentans des cinq grandes puissances. Il paraît qu'il s'agissait encore de l'interminable question de Syrie.

Le représentant du sultan à Athènes ayant été nommé grand commandeur de l'ordre du sauveur, le chargé d'affaires de Grèce à Constantinople, M. Argeropoulos a été nommé chevalier du Nichan-Iftihar.

Ces jours derniers, en vertu d'une lettre ministérielle accordée à sir Stratford Canning et portée à Rodosto par un des attachés de l'ambassade anglaise, à l'occasion des mauvais traitemens infligés par des locataires de la part des Turcs, six des coupables ont été amenés à Constantinople et mis aux fers.

Le duc de Devon a été envoyé en mission extraordinaire

naire près des cours de Madrid et de Lisbonne, est de retour dans cette capitale depuis le 13 de ce mois.

Le steamer *Crescent*, appartenant à la société pour la navigation du Danube, est arrivé ici de Salonique, après avoir huit jours en route. Des trois cents recrues qu'il avait à bord l'intensité du froid en a fait périr 17 pendant le trajet.

Dans les environs d'Alep, les Turcs ayant commis impunément, sous les yeux des autorités, les plus horribles cruautés contre les chrétiens, ceux-ci se sont vus obligés de repousser la force par la force, ce qui a provoqué une lutte dont les séquences menaçaient de devenir très-funestes.

Théâtre-Royal-Français.

Judi 9 janvier 1845. — (Représentation N° 36.)

LA PREMIERE REPRESENTATION DE:

MARIE DE ROHAN,

Grand-opéra en trois actes, traduit de l'Italien, paroles de M. Lockhart, Musique de Donizetti.

On commencera à SEPT heures.

Grande Salle Tivoli.

Dimanche, 12 Janvier 1845.

GRAND BAL

PARÉ ET MASQUÉ.

Le bal s'ouvrira à 10 heures du soir.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 6 Janvier.

	Int.	Cours 5 janv.	ouvert.
Dette active	2 1/2	65 1/2	64 1/2
Dito dito	3	—	79 1/2
Dito dito	4	99 1/2	99
Dito dito	5	—	100 1/2
Dito des Indes	5	—	—
Dito dito	4	—	99 1/2
Syndicat	4 1/2	100	100
Dito	3 1/2	—	92 1/2
Société de Commerce	4 1/2	—	147 1/2
Chemin de fer du Rhin	4 1/2	—	104 1/2
Act. du Chemin de fer Holland.	—	—	121
Act. du lac de Harlem	5	—	109 1/2
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816 5	—	—	108 1/2
Dito dito 1823 & 1829 5	—	—	108 1/2
Inscrip. au Grand Livre	6	—	—
Certificats au dito	6	77 1/2	—
Dito inscriptions 1831 & 1833 5	—	—	—
Emprunt de 1840	4	—	93 1/2
Id. chez Stieglitz et Comp.	4	—	91 1/2
Passive	5	—	—
Dette différée à Paris	—	—	8 1/2
Deferred	—	—	—
Ardois	5	25 1/2	25 1/2
Obligations Goll. & Comp.	5	—	—
Dito métalliques	5	—	111
Dito dito	2 1/2	—	64 1/2
Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—
Actions 1836	—	—	—
Emprunt à Londres 1839	—	—	—
Id. id. 1843	—	—	—
Obligations à Londres	2 1/2	60 1/2	58 1/2

Quelques ventes au comptant en intégrales ont été faites un peu de ce fonds. Les autres fonds hollandais se maintiennent.

Les espagnols, surtout les ardois indéterminés, ont donné lieu à de faibles transactions. Ce dernier fonds qui, au commencement de la semaine, montrait une nouvelle tendance à la hausse, a rétrogradé plus tard, à mesure que les opérations des spéculateurs.

Les affaires étaient également fort animées en portugais. Quelques ventes ont été faites en ce fonds ont fait fléchir le cours de p. c.

Dans les autres fonds étrangers il ne s'est traité rien d'important.

Cours de l'argent: Prêt à garantie 3 1/2%; prol. 3 1/2%; ascendant 2 1/2%; Derniers prix à 5 heures: 2 1/2%; 64 1/2%; Société de Commerce 147; Ardois 25 1/2; Portug. 60 1/2.

Bourse de Londres du 4 Janvier.

3% Cons. 100 1/2; — 2 1/2% Holl. 63 1/2; ex div. — 5% 99 1/2; — 4% Esp. 5% 27 1/2; 29 1/2; — Id. 3% 39 1/2; — Portug. 59 1/2; — Russie 3.

Bourse de Vienne du 31 Décembre.

Métalliques, 5% 111 1/2; — Dito, 4% 101; — Dito, 3% 78 1/2; — de 1831, —; — Actions de la Banque 1647.

PÉRIODE D'HIVER.

Heures de départ du Chemin de fer Hollandais de D'Amsterdam à La Haye.

N° d'Arrivée	DE LA HAYE	DE ROTTERDAM	DE BRUXELLES	DE LONDRES	DE PARIS	DE GENEVE	DE MILAN	DE NAPLES	DE PALERME
h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
8 30	8 46	9 5	9 19	9 30	9 41	9 54	10 2	10 13	10 17
1 10	1 20	1 30	1 43	1 53	2 0	2 10	2 20	2 30	2 35
4 30	4 46	5 5	5 19	5 30	5 41	5 54	6 2	6 13	6 17
7 30	7 46	8 5	8 19	8 30	8 41	8 54	9 2	9 13	9 17

De La Haye à Amsterdam.

N° d'Arrivée	DE LA HAYE	DE ROTTERDAM	DE BRUXELLES	DE LONDRES	DE PARIS	DE GENEVE	DE MILAN	DE NAPLES	DE PALERME
h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
8 15	8 31	9 40	9 54	10 5	10 16	10 29	10 40	10 50	10 55
12 45	1 0	1 10	1 23	1 33	1 40	1 50	2 0	2 10	2 15
4 15	4 31	5 40	5 54	6 5	6 16	6 29	6 40	6 50	6 55
7 15	7 31	8 40	8 54	9 5	9 16	9 29	9 40	9 50	9 55

LA HAYE, chez Léopold Leuninger, Lage Nieuwe...